



Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, le 20 février 2020

## L'écologie dans nos territoires

### Signature d'un contrat de transition écologique avec la Métropole Rouen Normandie

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-maritime, a signé un contrat de transition écologique avec la Métropole Rouen Normandie pour une période de 3 ans.**

**L'objectif du Contrat de transition écologique (CTE) consiste à amplifier les actions de transition écologique portant notamment sur les mesures à destination des acteurs des secteurs industriels et tertiaires.**

Le CTE de la Métropole Rouen Normandie repose sur quatre axes: la transition énergétique, l'accompagnement du secteur économique dans la transition écologique, la transition alimentaire et l'évaluation de la transition écologique. Les orientations de ce contrat sont de nature à porter un effet substantiel dans l'accélération de la transition écologique de l'agglomération rouennaise. La Région, les services et opérateurs de l'État et les acteurs socio-économiques du territoire accompagnent la Métropole de Rouen Normandie dans ses projets.

Pour atteindre ces objectifs, la Métropole prévoit dans un premier temps le déploiement de 8 actions, révélatrices de l'esprit et de la dynamique collective du présent contrat :

- La structuration d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique pour le rendre facilement accessible du grand public
- Le développement d'un éco-système d'acteurs et des outils techniques et financiers autour des projets d'énergies renouvelables
- L'analyse de potentiels de récupération de chaleur fatale industrielle et du modèle économique sur la zone industrialo-portuaire
- l'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans la transition écologique
- l'accompagnement des transformations structurelles de l'économie
- le développement des usages numériques responsables dans l'activité économique du territoire
- l'émergence d'une filière légumes de plein champ
- L'évaluation des politiques et des actions du territoire autour de la transition écologique

#### **SRDCI**

tél. : 02 32 76 50 14 – fax : 02 32 76 54 55  
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN Cedex  
site Internet : [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) ; Twitter : @prefet76  
courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

## La démarche des Contrats de transition écologique (CTE)

Le Contrat de transition écologique (CTE) est un dispositif contractuel construit à l'échelle d'un ou plusieurs Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), entre l'État et des collectivités.

Il associe partenaires publics et privés, notamment les associations environnementales et les acteurs économiques du territoire. Il comprend un programme d'actions concrètes d'une durée de 3 à 4 ans, avec des engagements précis établis entre partenaires, et des objectifs de résultats qui font l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Les CTE permettent ainsi de mettre au point des actions opérationnelles de transition écologique lancées dans l'année suivant la signature du contrat. Ces actions ont vocation à renforcer, voire à transformer la dynamique économique et écologique du territoire. Les CTE montrent en effet que la transition écologique est aussi un moteur de développement économique, notamment via la création de nouvelles filières économiques vertueuses (économie circulaire territoriale, formation professionnelle et reconversion, création d'emplois locaux).

Une attention est particulièrement portée aux partenariats avec les entreprises, invitées à porter ou participer à ces projets, afin de contribuer à développer les compétences, les activités économiques et les emplois en lien avec la transition écologique.

Lancé par le Gouvernement en février 2018, cet outil regroupe maintenant 80 territoires (près de 180 EPCI, près de 10 millions de Français concernés, 1,5 milliard d'euros investis) engagés à travers des projets écologiques locaux et concrets, source de développement économique durable au service du quotidien de nos concitoyens.

*[Pour en savoir plus sur ces projets, \(re\)découvrez le dossier de presse « Les Contrats de transition écologique : 1 an après, les premiers résultats » en ligne et le dossier de presse « L'écologie dans nos territoires » sur <https://cte.ecologique-solidaire.gouv.fr/>](#)*

### **SRDCI**

tél. : 02 32 76 50 14 – fax : 02 32 76 54 55  
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN Cedex  
site Internet : [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) ; Twitter : @prefet76  
courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)